

Messieurs et Mesdames les conseillers

SAINT-SYLVAIN, le 19 janvier 2026

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du conseil municipal ordinaire qui aura lieu à la **Mairie de Saint-Sylvain, le 23 janvier 2026, à 20h30 et** dont vous voudrez bien trouver l'ordre du jour ci-dessous :

- 01 - Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du vendredi 16 décembre 2025 ;
- 02 - MSP : Bail et détermination du loyer pour la société SCM JPLF (Mesdames Sabrina BARON ET Alexandra BLANCHET, Infirmières) ;
- 03 - MSP : Bail et détermination du loyer pour Mme KERGUELEN ;
- 04 - MSP : Annule et remplace pour erreur matérielle Bail et détermination du loyer pour Mme Anne-Lise LEPLE, Podologue ;
- 05 - Bâtiments communaux : approbation du nouveau contrat assurance AXA ;
- 06 - DRH : Adhésion a la convention de participation pour la protection sociale complémentaire : sante souscrite par le centre de gestion du Calvados ;
- 07 - Terrain du lotissement le Clos Suzanne : Retrocession vers le budget annexe ;
- 08 - Voirie : Cession à titre gratuit de deux parcelles au profit de la commune ;
- 09 - Finances : Débat d'orientations Budgétaires 2026/2027 ;
- 10 - Vente du terrain le Clos Suzanne ;
- 11 - Questions Diverses ;

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire, M. Régis CROTEAU

